

L'Echo

DE SAINT BLAISE DU BUIS



BULLETIN ANNUEL 2014

MAIRIE
305, rue de la mairie
38140 SAINT BLAISE DU BUIS
Tél. 04 76 65 65 00
Fax 04 76 05 39 62
Email : m.stblaise@wanadoo.fr
www.saintblaisedubuis.fr

Sommaire

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2013

Accueil du public :
Mardi de 9 h à 12 h
Mercredi de 15 h à 18 h
Vendredi de 16 h à 19 h

Editorial.....	p. 1
■ Commission Information Communication	p. 6
■ Commission Urbanisme	p. 7
■ Travaux divers.....	p. 9
■ Commission Technique	p. 10
■ Commission Environnement	p. 11
■ Commission Animation.....	p. 13
■ Centre Communal d'Action Sociale	p. 14
■ Affaires Scolaires	p. 15
■ Sur les bancs de l'école	p. 17
■ État civil en 2013.....	p. 21
■ Don du Sang	p. 22
■ Parole aux associations :	
- ACCA	p. 24
- ADMR	p. 25
- AIPE : Relais d'Assistantes Maternelles	p. 26
- Buis'Art	p. 27
- Comme un marronnier	p. 28
- Côté Jardin	p. 28
- Club Contact et Loisirs	p. 29
- Espoir Club Tennis	p. 30
- Groupe Vocal « Toutes Aures »	p. 31
- Gymnastique Blaisienne	p. 32
- Les Petits Potes	p. 33
- Amicale des Sapeurs Pompiers	p. 34
- Sou des Écoles	p. 35
- Basket Club La Murette / Saint Blaise	p. 36
■ Patrimoine :	
- Balade autour du village	p. 42



Discours pour les vœux



Bonjour à tous,

Chères Buissardes, chers Buissards,

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir répondu à notre invitation.

Un grand merci à l'Ensemble de clarinettes de Voiron qui nous a fait le plaisir d'ouvrir cette cérémonie. A noter qu'en novembre dernier, ces clarinettes se sont rendus en Inde. Accueillis par le Maharadja, ils ont eu l'honneur de jouer devant la famille royale. Nous sommes donc très flattés de bénéficier des mêmes égards. Il faut noter que nous entretenons des relations un peu privilégiées avec l'Ensemble de clarinettes. En effet, Pierre Barbian notre adjoint à l'urbanisme est aussi clarinetiste. Merci encore.



La période préélectorale m'oblige à certaines réserves. De plus, je ne peux pas évoquer les projets 2014. L'intervention sera donc un peu plus courte cette année. Bien que n'étant pas candidat, on ne peut pas me reprocher de profiter de cette cérémonie pour faire campagne. Comme chaque année, je me permettrai cependant de rappeler rapidement les différentes actions menées dans l'année écoulée.

Mais avant, permettez-moi d'avoir une pensée pour deux « monuments » défenseurs des droits de l'homme qui nous ont quittés en 2013.

Avec la disparition de Nelson Mandela, le monde a perdu une référence, un modèle, une conscience pour l'humanité. Il était avocat, il appartenait à l'élite indigène. Il a consacré sa vie entière pour la liberté et l'égalité des peuples. Une cause qui lui a coûté 27 ans d'emprisonnement. En 1990, il est libéré par le Président Sud Africain Frederik De Klerk. Leurs efforts pour l'élimination pacifique de l'apartheid seront mondialement reconnus. Ils seront tous deux Prix Nobel de la paix en 1993. Mandela sera élu démocratiquement Président de la République Sud-Africaine en 1994. Il ne résoudra pas tous les problèmes, il décevra même le clan noir qui espérait une revanche. Il écrira « J'ai lutté contre la domination blanche et j'ai lutté contre la domination noire ». Il s'est battu pour les droits de l'homme contre le racisme et la haine d'où qu'ils viennent. Il faudrait beaucoup de Mandela dans ce monde et particulièrement en France. Verra-t-on un jour son idéale « Nation arc-en-ciel » se réaliser ? L'actualité nous donne toutes raisons d'être très pessimistes.

La France aussi a perdu une de ses consciences en la personne d'Albert Jacquard, polytechnicien, chercheur généticien, philosophe, écrivain et défenseur des plus démunis. Lui aussi n'a cessé de se battre pour la liberté, pour l'égalité des hommes et contre ce racisme qui gangrène notre société.

Il écrivait « Désormais la solidarité la plus nécessaire est celle de l'ensemble des habitants de la Terre ». Une fois encore l'actualité nous laisse pessimistes. Il aura aussi ces mots « L'important n'est pas que mon discours soit vrai, mais qu'il soit sincère. ». Pour ma part, je vous l'assure.

L'année 2013 à St Blaise du Buis

D'abord, grâce au Pays Voironnais je retiens trois points forts :

- L'ADSL est arrivé ! Vous allez me répondre « enfin ! » Il est vrai que je l'avais promis pour 2009. Je ne referai pas l'historique de cette affaire que vous connaissez par cœur.
- L'extension de la zone du Talamud est réalisée. Les premiers compromis de ventes de parcelles sont signés.
- L'étude de l'implantation d'un réservoir d'alimentation en eau potable à Bavonne est terminée. Les travaux vont débuter prochainement. Ce réservoir permettra aux Buissards « les plus élevés » de retrouver une pression d'eau normale.

En 2013, l'équipe municipale n'est pas restée inactive :

- Elle a refait la route du Devez et celle du Célinas après l'enfouissement des réseaux,
- Elle a réalisé une première phase des travaux de réfection du mur du cimetière et agrandi le columbarium.
- Elle a repeint les boiseries de la Mairie.
- Elle a poursuivi les réflexions et les études d'aménagement et d'urbanisme :
 - Les logements sociaux, le Permis de construire des 10 logements sociaux (4 T2 et 6 T3) fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la part des riverains. Nous défendons ce projet peu dense d'ailleurs, qui s'intègre parfaitement dans le milieu.
 - L'aménagement de la zone dite « entrée nord-est », la phase opérationnelle sera menée par le bureau Alp'Etudes. Je rappelle pour la énième fois que le but n'est pas de voir construire cette zone rapidement, mais bien de maîtriser son aménagement quand les propriétaires décideront de vendre. Dans le PLU, cette opération est phasée dans le temps, ce qui empêchera un aménagement rapide.
 - Le PLU est dans chaque commune un exercice difficile qui déchaîne les passions. Notre commune n'échappe pas à la règle. Contrairement aux idées reçues, le Conseil Municipal et encore moins le Maire ne font ce qu'ils veulent. Nous devons respecter des règles (des lois, des documents supra-communaux). Ce document d'urbanisme sème le trouble parmi les Buissards surtout en cette période électorale. Il se dit beaucoup de choses : des vérités et des contre-vérités. Des mots forts sont employés pour faire peur : immeubles, densité massive... Je ne vais pas répondre ici à chacun de ces propos. J'ai rencontré trois personnes qui m'ont dit « je vais avoir des immeubles devant chez moi » alors que dans la zone en question la hauteur des bâtiments ne peut pas dépasser 9m. Les hauteurs de bâtiments autorisées dans le PLU sont les mêmes que celles autorisées dans le POS. Aussi, nous avons jugé nécessaire d'apporter par écrit quelques précisions qui, je l'espère, auront tordu le cou à certaines rumeurs. L'enquête publique est terminée. Elle ne s'est pas déroulée dans la sérénité nécessaire à cet exercice. Un dossier mis à disposition du public a même disparu. Au sujet des documents, je tiens à dire que les seules réglementations qui seront imposées par le PLU sont inscrites dans le dossier mis à disposition du public lors de l'enquête. Ils sont d'ailleurs toujours consultables en Mairie. Les documents de travail ou de présentation qui circulent n'ont rien d'officiel et ne seront donc pas imposés. Nous attendons le rapport du commissaire enquêteur. Cette période pré-électorale n'est certainement pas la meilleure pour approuver un PLU. Ceci est indépendant de notre volonté. En effet notre bureau d'étude nous a abandonnés l'an dernier pendant 4 mois.
- Elle a avancé la réflexion sur la réforme des rythmes scolaires avec le retour à la semaine de quatre jours et demi. Comme la très grande majorité des communes, nous avons attendu la rentrée 2014. Même si ce n'est pas cette équipe qui la mettra en application, elle travaille à l'élaboration du projet en étroite relation avec la commune de Réaumont. Là aussi l'exercice n'est pas simple notamment pour les communes de notre taille.

2014 sera une année particulière. Elle verra la fin du mandat. Cette équipe pourrait être entièrement renouvelée. Donc, en mars, une nouvelle équipe sera élue avec d'autres ambitions, d'autres orientations, d'autres motivations. Une parenthèse : nous sommes officiellement 1002 habitants. Le vote se fera à « la proportionnelle », donc inutile de rayer les gens que vous n'aimez pas, le bulletin serait nul.

A Saint Blaise du Buis, cela fait maintenant plus de 40 ans que la commune est conduite dans une certaine continuité. Cela fait plus de 40 ans que les Maires étaient d'anciens adjoints. Nous allons vivre une cassure. Est-ce heureux ou est-ce dommage ? L'avenir nous le dira. Je ne vous cache pas que je regrette cette situation et que je la considère comme un échec. J'aurais espéré que les jeunes de cette équipe poursuivent notre action. Il y a des gens largement capables. Je respecte leur décision. Il est difficile, aujourd'hui, d'être Maire tout en exerçant une activité professionnelle. Il faudra un jour se pencher sérieusement sur le statut de l' élu.

Je veux juste vous faire part de quelques réflexions personnelles après ces 6 années. Dans les petites communes le Maire se trouve en première ligne pour tout, des sujets les plus graves aux plus bénins. La fonction est passionnante, mais chronophage. Elle nous fait passer du découragement à l'exaltation. Quand on s'en va on a toujours des regrets. Mon principal regret est de ne pas avoir fait tout ce que j'avais en tête et aussi de ne pas avoir abordé certains sujets comme je le ressentais. Tout cela, car nous sommes trop pris par le quotidien.

Les petites communes manquent de services. Nous avons deux agents administratifs et un agent technique. Malgré leur compétence et leur polyvalence, les élus doivent travailler aux questions administratives comme techniques. Malheureusement pendant ce temps, ils ne jouent pas leur rôle politique.

Je me répète, mais je suis intimement convaincu que si nous voulons un jour travailler normalement, la solution passera par le regroupement des communes. Les tâches sont de plus en plus complexes et techniques. L' élu, malgré toute sa bonne volonté, ne peut pas tout savoir. Demain, il devra s'appuyer sur des services pointus dans chaque domaine. Nos dirigeants ont manqué de clairvoyance, le regroupement des communes aurait dû se faire avant que les associations, les pompiers et autres services, se soient réorganisés sans ligne de conduite. Tout aurait été plus clair et peut-être moins cher. Alors, conscient du problème, on mutualise, on partage nos compétences et pour ce faire, on rédige, on signe et on gère des conventions. On s'alimente en travail sans toucher aux structures. Les changements se font toujours dans la douleur. Nous sommes à la fin d'un cycle et nous allons devoir envisager des mutations indispensables de nos étages communaux.

Ne succombons pas à la morosité. Parmi les bons moments, je voulais en rapporter un. J'ai rencontré un homme heureux sur la commune. C'est notre ami Julien Boulord, éleveur et fromager. Dans ses bâtiments neufs et fonctionnels, il a le regard qui pétille. Enfin l'aboutissement de longues tractations. Le chemin a été long pour en arriver là. Rassurez-vous, je n'en tire aucune gloire. Cet aboutissement, il ne le doit qu'à sa ténacité. Ma seule satisfaction est de compter parmi les premiers à avoir cru en lui. Bravo Julien.

Nathalie Faure est en cours d'installation sur la commune. Ce n'est pas simple mais j'espère que nous saurons, avec l'aide du Pays Voironnais, trouver une solution évolutive qui lui permettra un jour aussi d'avoir des bâtiments fonctionnels.

Il est temps de passer aux remerciements.

Remerciements aux services de la gendarmerie avec lesquels j'ai entretenu une collaboration régulière. Quand nous faisons appel à eux, c'est que nous sommes dans l'embarras. Ils ont toujours été à l'écoute et ont su réagir « à la juste mesure ».

Remerciements aux responsables des différentes associations pour leur dévouement. Ils contribuent à l'animation et au rayonnement de notre commune. Qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisir, leur action crée du lien social, de la solidarité, de la convivialité, des éléments importants de la qualité de vie. Je salue également leur conviction. Le monde associatif a changé. J'ai participé à quelques Assemblées Générales et j'ai l'impression que l'adhérent devient plus client que sociétaire. Il faut vivre avec son temps. Je trouve cependant cela regrettable. Les animateurs des associations n'en ont que plus de mérite.

Remerciements aux anciens, ils sont chaque année plus nombreux à refuser le colis et autoriser le CCAS à reverser sa valeur au Rigodon. Cette année c'est la somme de 1100 € qui a été remise au Rigodon. C'est un acte de solidarité envers les plus démunis qui sont, eux aussi, chaque année plus nombreux. Merci également aux membres du CCAS et aux Buissards qui ont participé à la visite aux anciens.

Remerciements au personnel qui m'a supporté pendant ces six années. Nos deux secrétaires Carine Croibier et Valérie Jacolin ; au départ de Carole Vincent en tout début de ce mandat, nous nous sommes retrouvés tous les trois « nouveaux dans nos fonctions ». Carine remplaçait Carole et prenait en charge la comptabilité, Valérie arrivait et moi, j'étais « Maire débutant ». Tout s'est très bien passé car chacun acceptait de ne pas savoir et était aidé par les deux autres. Malgré une charge de travail importante, des sujets complexes, nous avons su travailler en toute convivialité sans jamais avoir un mot plus haut que l'autre. Merci à elles deux qui ne comptent pas leurs heures et finissent souvent fort tard pour boucler les dossiers.

Merci à Eric Durand notre « service technique à lui tout seul » et aussi quelquefois nos « archives techniques » puisqu'il travaille pour la commune depuis plus de 30 ans. J'ai apprécié son attachement à la commune, son goût du travail bien fait et son savoir « tout faire ». J'ai apprécié cet état d'esprit plus particulièrement lors d'avaries sur le chasse-neige (c'est vraiment le matériel qui ne doit pas tomber en panne). Avec Hubert Delphin-Poulat, ils se retrouvaient chez Eric pour reprendre une soudure ou changer un flexible. Quand vous vous sentez responsable du déneigement, ce sont des réactions que l'on apprécie, que l'on n'oublie pas.

Merci aux responsables de la cantine Agnès Durand, Fabienne Jacquin, Michelle Bazin, et maintenant Chantal Jacolin qui intervient à la demande. Agnès est actuellement en arrêt maladie, nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Le travail à la cantine n'est pas simple. C'est relativement court mais très intensif : en deux services entre 11h30 et 13h30, il faut faire manger 80 gamins qui sortent de 3 h de classe et qui pensent plus à se défouler qu'à manger. A la fin de ces deux heures, je pense qu'elles ont laissé beaucoup d'énergie. Je veux juste m'excuser auprès d'elles de ne pas m'être rendu plus souvent à la cantine. Il y a des améliorations à apporter. Elles seront étudiées avec la réflexion sur les rythmes scolaires. Un grand merci à elles quatre.



Je tiens bien sûr à remercier l'ensemble des élus. Nous formions une équipe solide. Nous avons, je pense, bien travaillé et bien géré notre commune. Je n'ai pas le droit de faire le bilan de notre mandat, pour ceux que cela intéresse vous le trouverez dans l'éditorial du Petit Echo de juin 2013. Je crois pouvoir dire que nous avons un bilan largement positif. Nous avons fait plus que de tenir nos promesses et ceci sans augmenter le taux de la part communale de l'impôt et sans emprunt nouveau, c'est-à-dire en désendettant la commune. Nous n'avons pas esquivé les sujets compliqués et épineux qui auraient pu détériorer l'ambiance de l'équipe surtout que certains élus étaient directement concernés. Je sais que cela a été difficile pour eux. Pour moi aussi. Je tiens à les remercier d'avoir poursuivi leur mission sans tenir compte de cette situation. Je l'évoquais tout à l'heure : quand vous êtes Maire, il y a quelquefois des moments de doute, voire de découragement. Il est alors heureux de retrouver une équipe soudée qui relativise et nous redonne l'énergie nécessaire. Merci à tous, si j'ai tenu ces six années, c'est grâce à vous.

Je ne vais pas re-lister le travail des uns et des autres. Je pense simplement que chacun a fait pour le mieux suivant sa situation familiale, suivant ses disponibilités, suivant ses connaissances. Je veux juste citer les plus anciens. Joël Soulard Premier adjoint et ancien Maire, qui est élu depuis 31 ans. Cela compte dans une vie. (*Par ailleurs, il m'a demandé de bien préciser qu'il n'est pas candidat en mars prochain*). Claude Jacolin qui comme moi a fait 3 mandats, soit 19 ans. Marie-Christine Godet, Françoise Truffier-Blanc et Roger Tessaur qui ont fait deux mandats. C'est beaucoup à l'échelle de l'homme et bien peu à l'échelle de notre village.

Saint Blaise du Buis a évolué et évoluera encore, au gré des besoins de l'homme et de ses lois, au gré des crises et des euphories de notre société.

Nous aurons les uns et les autres fait un pas avec notre village. Il poursuivra sa vie autrement, sans nous. Et puis, le temps nous emportera, comme il a emporté nos parents, comme il emportera nos enfants. L'homme passe et tout reste. Il serait prétentieux de penser que par le sens de nos actes, nous ayons conduit son destin. Nous avons simplement été les acteurs d'une petite scène de sa longue vie.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite pour l'année 2014, réussite, bonheur et surtout santé pour vous et ceux qui vous sont chers. Nous avons une pensée particulière pour les plus démunis et ceux qui souffrent de maladie ou d'isolement.

Je me permets également de souhaiter à la future équipe municipale : ambition, conviction, sérénité, réussite, plaisir et énergie.

Merci de votre attention.

Je vous propose d'échanger autour du verre de l'amitié. Comme durant tout le mandat c'est un Verre de l'amitié « circuits courts ». Cette année encore vous pourrez apprécier les produits locaux et notamment la tomme de Julien qui petit à petit fait son trou et son fromage se fait connaître et apprécié. Les croquants d'Hélène Garin, les brioches de Rives, les jus de fruits de la Ferme du Bois Vert à Charnècles et le vin blanc de Maurice Berthet de St Cassien.

**Le Maire,
Gérard JACOLIN**



Cette année encore, nous avons fait en sorte de vous informer au mieux : les activités communales, les manifestations organisées par la commune ou les associations, les informations pratiques dont vous avez besoin pour vos démarches administratives ou les services qui vous sont proposés...

9 feuilles du Buis, 4 Petit Echo, 2 Eco-Buis, 1 Echo.

Ces parutions réclament un travail sans relâche de Valérie, notre secrétaire. En effet, en ce qui concerne les Petit Echo et Eco Buis, il s'agit pour elle de rassembler les informations dans un dossier, puis de réunir les articles écrits par les élus ou membres des associations dans un document et de le mettre en forme, l'envoyer à l'imprimeur, faire faire les ajustements nécessaires et enfin faire valider la maquette par les élus. Pour les Feuilles du Buis, c'est elle qui récupère les informations, les met en page et les fait entériner par les élus. Quant à L'Echo, c'est un gros travail, car toute la mise en page est faite en mairie, seule la duplication du document est faite en imprimerie. Valérie est aussi chargée d'organiser la distribution de tous ces supports d'information, ainsi que celle du journal du Pays Voironnais - distribution assurée par les élus du Conseil municipal.

Elle réalise cette tâche avec beaucoup d'exigence. C'est la raison pour laquelle j'ai fortement apprécié de travailler avec elle sur cette mission qui m'a été confiée. Je tiens encore à la remercier pour cette collaboration réussie.

Par ailleurs, une réunion publique a été organisée avec les représentants du Pays Voironnais, dont le Président J.P. Bret. Celle-ci avait pour objectif de se projeter dans l'avenir à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

**Pour la Commission Information Communication,
Marie-Christine GODET**



Dernier article, derniers mots pour relater l'activité de la commission urbanisme en cette fin de mandat, essentiellement axée sur l'élaboration du PLU. Nous arrivons au terme de six années intenses durant lesquelles chacun d'entre nous n'aura ni compté son temps, ni ménagé son énergie au service de l'intérêt général. Et il en faut du temps et de l'énergie, voire une certaine dose d'utopie, pour concilier l'intérêt général aux intérêts particuliers à la fois multiples et souvent en opposition entre eux et parfois en opposition avec l'intérêt général; celui-là même qui nous permet de mieux vivre ensemble et de manière durable. L'intérêt général induit certes des contraintes mais nous garantit un futur. Comme le dit l'adage : « seul, on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».

L'élaboration du Plan Local de l'Urbanisme est symptomatique de cette problématique et les nombreux témoignages que nous avons reçus par le biais des réunions, des permanences, des discussions informelles ou encore suite à l'enquête publique le confirment.

La densité et le caractère rural du village

Nous avons entendu la volonté des Buissards, que nous partageons d'ailleurs depuis le début du mandat, de conserver le caractère rural du village. Nous l'avons traduit dans le PLU en augmentant les droits à construire sur les terrains constructibles pour éviter de consommer de nouvelles terres naturelles ou agricoles pour les nouvelles constructions. Ce terme qui fait tant débat est la densité. Mais la densité n'est ni un nouveau concept ni un « gros mot ». Les anciens l'avaient compris il y a bien longtemps ; il n'y a qu'à observer la plupart des cœurs de village environnants pour s'en rendre compte et même le nôtre. Avant l'apparition des lotissements consommateurs d'espaces, les maisons des villages étaient regroupées et la densité était très élevée sans pour autant altérer le caractère rural de ces villages.



Dans les avis recueillis lors de l'enquête publique, certains ont trouvé cette densité trop élevée mais d'autres l'ont trouvée trop faible en s'inquiétant du devenir des espaces naturels et agricoles si les terrains constructibles n'étaient pas suffisamment occupés. Il est important de noter que dans les prochains mois, la densité de terrains constructibles ne pourra plus être limitée par le Coefficient d'Occupation des Sols car il va être supprimé par les textes de loi.

Grâce à cette fameuse densité, nous pourrions accueillir dans les 12 prochaines années, autant de nouveaux habitants que lors des 12 dernières années, mais en consommant 2 fois moins de terrains constructibles et sans déclasser de terrains agricoles ou naturels. C'est ainsi que Saint Blaise conservera son caractère rural.

Un village dynamique mais sans nouveaux habitants et avec plus de terrains constructibles ... ?



Voilà encore une équation difficile à résoudre. Il a été en effet évoqué le risque de voir la population augmenter de manière excessive. Certains ont même dit en réunion publique qu'ils ne souhaitent plus de nouveaux habitants Réflexion étrange pour des « anciens nouveaux arrivants » me semble-t-il. A un moment ou un autre, ceux qui habitaient avant nous à Saint Blaise ont bien voulu nous faire une place, que l'on soit né ici ou que l'on soit venu de l'extérieur. Ne l'oublions pas.

Ces mêmes personnes réclament que leurs terrains agricoles soient classés constructibles, ce qui semble contradictoire.

On notera d'ailleurs que le PLU n'a suscité de l'intérêt qu'une fois le projet arrêté, soit une fois le zonage connu. Les demandes particulières ont, dans la grande majorité, porté sur le classement de terrains naturels ou agricoles en terrains constructibles.



Info ou intox ?

Nous avons voulu rétablir quelques vérités suite à la campagne de désinformation.

Une Feuille de Buis consacrée à l'urbanisme a été diffusée à cet effet. Il a été rappelé que :

- NON, il n'est pas prévu d'augmenter la population à un rythme supérieur aux dernières décennies (+ 1% par an)
- NON, la commune n'a pas instauré de taxe supplémentaire sur les propriétés non bâties. Il s'agit d'une loi dont le décret d'application a été ajourné. Nous avons d'ailleurs écrit en novembre 2013 à la Direction générale des impôts et à l'établissement public du SCoT pour leur faire part de notre inquiétude quant aux conséquences de l'application de cette loi qui iraient à l'encontre de notre volonté, et celle du SCoT de maîtriser le développement de notre village rural.
- NON, la commune ne va pas exproprier les propriétaires de terrains pour construire des immeubles. La commune achète des terrains pour faire des équipements publics : des routes, des stationnements, des placettes Et non des immeubles ! Elle a suffisamment à faire avant de se lancer dans l'immobilier !
- OUI, les propriétaires sont libres de vendre ou de ne pas vendre leur terrain.

Bref, avant de partir, il convenait d'apporter aux Buissards des informations justes et ne pas laisser la rumeur malveillante prendre le pas sur la réalité.

Lors de ce mandat, nous avons mené à bien des projets difficiles, courageux, certainement imparfaits, mais qui ont tous comme point commun le souci de garantir aux générations futures un avenir, sinon meilleur, au moins semblable à notre présent.

Je suis très heureux d'avoir pu travailler et partager de bons moments avec cette équipe soudée, d'avoir rencontré tant de Buissards qui méritent de sacrifier de son temps et de sa vie personnelle pour les assister dans leur projet ou simplement prendre du bon temps.

Je souhaite aux élus qui nous remplaceront du courage, de la motivation et surtout du plaisir à travailler pour les autres.

Bonne et heureuse année 2014 !

**Pour la Commission Urbanisme,
Pierre BARBIAN**

COMMISSION URBANISME

Permis de construire accordés en 2013

Permis pour une maison individuelle au Guichard - M. Hua

Permis pour un bâtiment agricole pour élevage de bovins à la Plaine du Petit Voye - GAEC Le Fouilloud représenté par MM. Guillaume

Permis modificatif pour une maison individuelle à Lardinière - M. Bonnet et Mme Inderchit

Permis pour une maison individuelle au Devez - M. et Mme Lakhlef

Permis pour une maison individuelle au Devez - M. et Mme Lourenco

Permis pour une maison individuelle au Devez - M. Latreche

TRAVAUX DIVERS

Les travaux au village sur l'année 2013.

Le traitement des eaux pluviales a été effectué par quatre puits perdus : un route du Mollard, un sur la route de Célinas et deux sur la route du Devez. Les deux dernières routes ont un revêtement en enrobé.

Un coussin lyonnais et des quilles plastiques ont été installés par la société Far sur la route de la mairie pour sécuriser davantage le périmètre scolaire.

De même le traçage est refait sur l'ensemble des routes de la commune.

Une nouvelle couche de peinture a rénové l'extérieur de la mairie et l'élargissement de l'accès handicapés répond aux normes des personnes à mobilité réduite.

L'automne a vu le renforcement du réseau électrique dans le quartier du petit Voye.

De plus, le mur du cimetière fait de pierres apparentes surmontées d'une couverture de protection a retrouvé son éclat d'antan.

Agrandissement aussi du columbarium agrémenté de pierres blanches couvrant le Jardin du souvenir.



**Pour les travaux divers,
Claude JACOLIN**

Les économies d'énergie

Diagnostic de l'éclairage public

Missionné par le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère), un bureau d'études a inspecté les 103 lampadaires disposés le long des routes de la commune, 48 d'entre eux sont équipés d'ampoules à vapeur de mercure (ballon fluo), une technologie datant des années 60. Une directive européenne va interdire, dès 2015, la mise sur le marché de ces ampoules, elles devront donc être remplacées à très court terme. A éclairage égal une ampoule sodium haute pression de 70 W peut remplacer une vapeur de mercure de 125 W. Il y a aussi les ampoules à iodures métalliques et les LED les plus économes en consommation mais qui sont encore assez chères. La conception du lampadaire, son réflecteur, ont également un très grand rôle afin de procurer le maximum d'éclairement au sol tout en évitant la pollution lumineuse vers le ciel.

Les autres pistes d'économies à éclairage égal :

- En remplacement des systèmes de détection lumineuse, parfois défaillants avec des lampadaires éclairés trop longtemps ou même en pleine journée, les horloges astronomiques calculent l'heure du lever et du coucher du soleil et déclenchent, avec précision, l'éclairage et l'extinction des lampadaires.
- Adapter les contrats au plus près de la consommation réelle afin de réduire les frais d'abonnement. Pour les différents quartiers et hameaux il y a au total 14 points de comptage.

Les solutions avec réduction de l'éclairage :

- Baisse de la tension pendant une tranche horaire de la nuit
- Allumage par détection de présence d'utilisateur, piétons, cycles ...
- Extinction totale une partie de la nuit. Solution délicate à mettre en œuvre, pouvant engendrer un sentiment d'insécurité ou des risques pour la circulation dans certains secteurs.

Le coût de l'éclairage public est actuellement de l'ordre de 6300 €. L'investissement nécessaire à la modernisation des lampadaires, ainsi que la mise aux normes des coffrets d'alimentation et comptage est estimé à 63 000 €. Les prévisions concernant le coût de l'énergie électrique annoncent de fortes hausses dans les prochaines années : plutôt qu'éclairer plus, il faudra éclairer mieux.

Analyse des consommations énergétiques des bâtiments publics

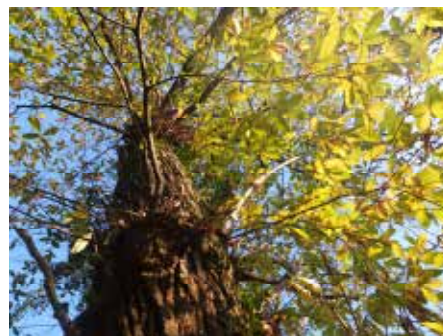
L'opération « Conseil en énergie partagée », avec le Pays Voironnais et l'AGEDEN, consiste à analyser les consommations de gaz et d'électricité des 3 ou 4 dernières années des bâtiments communaux : mairie, écoles, salles des fêtes, cantine-garderie et Halle. Des capteurs enregistreurs de température ont été installés.

Nous aurons prochainement les conclusions de cette étude, des préconisations pour réduire les consommations, possibilités d'ajustement des contrats ...

**Pour la Commission Technique,
Max EYMIN**

Cette année vous ont été proposées diverses animations autour de la problématique environnementale :

- Un débat sur l'agriculture autour d'un film de J.M. Faure « Tout pour être heureux...ou presque » ;
- Une information sur les plantes invasives et allergisantes conduite par Martial Botton du Pic Vert (présentation de ces plantes et identification sur le terrain) ;
- Une exposition sur le tri des déchets proposée par le Pays Voironnais et dont le but est de sensibiliser la population à l'importance du recyclage des déchets ;
- Trois sorties organisées par Martial Botton du Pic Vert dans le cadre de l'inventaire faune-flore destinées à collecter des informations pour le volet écologique de notre PLU.



Pour la Commission Environnement,
Marie-Christine GODET

■ Les zones humides de St Blaise

L'ENS de « Côte Manin et Zone humide du Rivier »

Le bureau d'études LATITUDE, retenu par les élus de St Blaise et d'Apprieu, finalise le plan de gestion du nouveau site pour les 5 années à venir. Il travaille par ailleurs sur l'évaluation du précédent plan de gestion réalisé de 2007 à 2011.

Pendant cette période de transition, en accord avec le Conseil Général, l'ACCA continue ses tâches de surveillance et d'entretien, notamment la fauche de la prairie humide et la destruction des espèces invasives (renouée du Japon et solidage géant).



Renouée du Japon



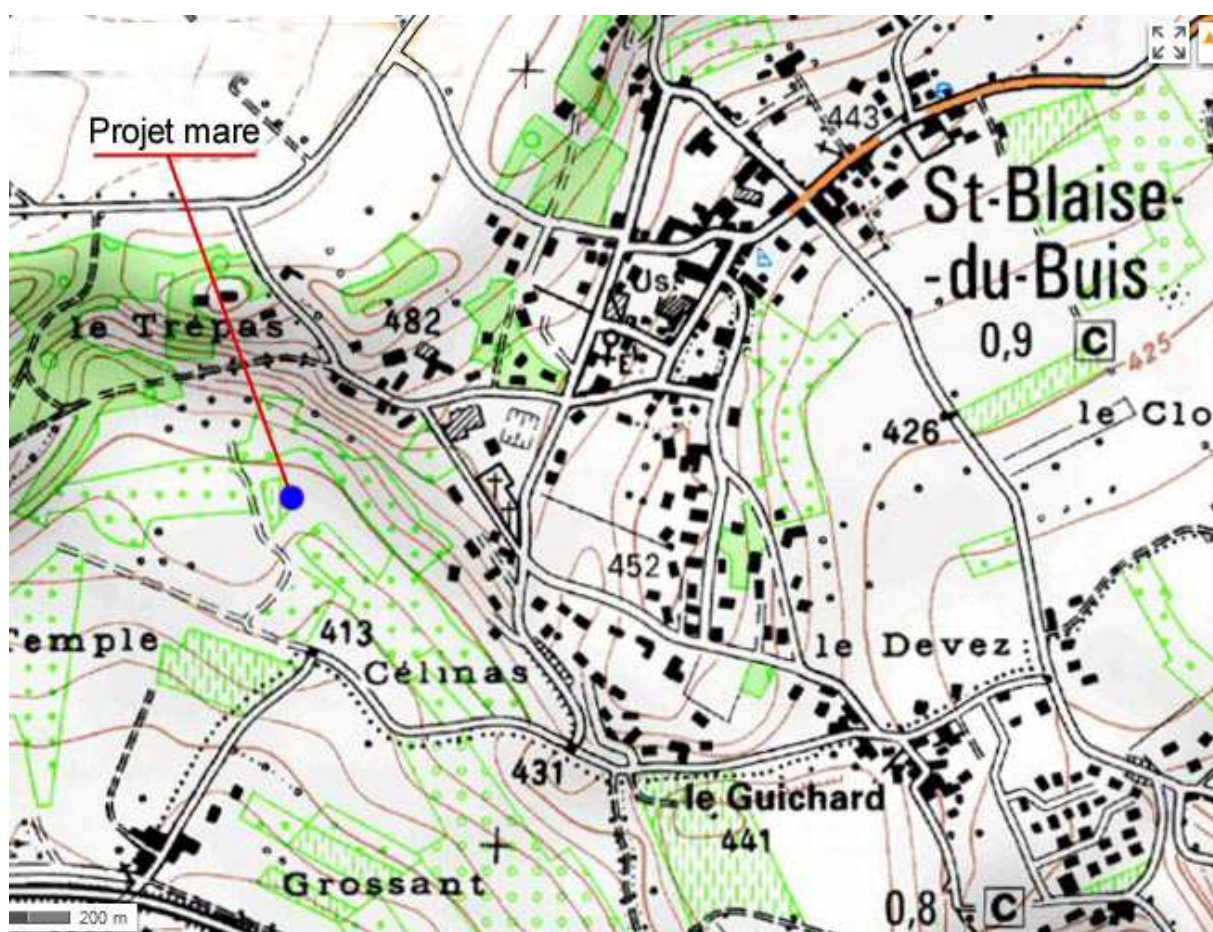
Solidage géant

Pour la Commission Environnement,
Max EYMIN

■ Une mare à la Grande-Raie

Avec l'accord du propriétaire du terrain, un dossier de création de mare a été présenté au Conseil Général avec l'aide de l'ACCA, initiatrice du projet. La subvention a été accordée et les travaux pourront débuter dès que le sol sera un peu plus sec. Ce terrain assez plat comporte une source. Il est très humide avec une végétation composée essentiellement de bauche.

La mare de faible profondeur sera creusée sur une surface d'environ 80 m², le gibier pourra s'abreuver ainsi que les oiseaux sédentaires ou de passage. Les espèces aquatiques pourront s'y développer, d'où une fonction pédagogique complémentaire à Côte Manin.



Pour la Commission Environnement,
Max EYMIN

COMMISSION ANIMATION



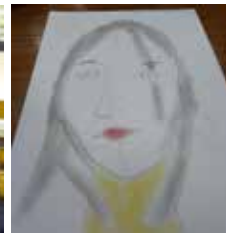
L'année 2013 n'a pas failli aux rendez-vous habituels :

- **La semaine des Arts** avec un Apéro Jazz organisé par la ville de Voiron dans le cadre du Festival de Jazz, une exposition des œuvres de Buis'Art, un concert des chorales Toutes Aures et Choral Society, ainsi qu'un spectacle « Enfances Dauphinoises » proposé par l'association Voironnaise Racont'art ;
- **Le feu d'artifice du 14 juillet** avec son bal populaire ;
- **Le forum des associations** suivi d'un **pique-nique communal** ;
- A cela s'est ajouté un **diaporama** sur Saint Blaise du Buis au XXème siècle à partir des photos de Numemoris, ainsi qu'une grande exposition de photos anciennes concernant l'ensemble des communes du Pays Voironnais, le tout préparé par l'association AHPPV de Voiron,
- **une exposition mycologique** organisée par l'association SHNVC de Voiron,
- **un atelier d'illustration pour les enfants** dans le cadre du **Festival Livres à Vous** réalisé par la ville de Voiron.



Vous pouvez constater que les talents dépassent les frontières de notre commune. Cela a été un choix de la Municipalité d'accueillir des manifestations organisées par les associations ou communes voisines afin d'offrir aux Buissards des animations de qualité sur notre commune. Malheureusement, celles-ci n'attirent pas toujours du monde et nous le regrettons. Cependant, nous avons poursuivi cet effort jusqu'à la fin de notre mandat pour ceux qui ont su répondre à nos invitations.

Merci à ceux qui se sont investis pour ces événements et merci à ceux qui ont su apprécier ces temps d'animation. Ces moments de partage, même à petite échelle sont toujours très enrichissants !



Pour la Commission Animation,
Marie-Christine GODET

L'année 2013 a été un peu à l'identique de 2012 :

Les aides financières allouées à la petite enfance et aux plus grands permettent un réel soutien aux familles.

La mairie, par le biais du CCAS, continue de financer le RAM (Relais d'Assistance Maternelle) et l'AIPE (Association Intercommunale Petite Enfance). Ces aides prennent en compte les demandes des parents et offrent un service de proximité. Le RAM permet aux assistantes maternelles et aux familles de se rencontrer et d'échanger...

Le CCAS continue d'aider financièrement l'accès aux loisirs du Bassin de Vie de Rives.

Le Centre de loisirs « Les Petits Potes » de La Murette propose une bonne qualité d'accueil et de prise en charge. Cela répond bien aux demandes des familles, c'est pourquoi le nombre d'inscrits augmente.

Cette année encore, les élèves allant au collège ont bénéficié d'une subvention en début d'année pour acheter du matériel scolaire à la coopérative.

Les plus anciens n'ont peut-être pas besoin d'aide financière directe, mais le moment de Noël reste un moment fort et chaleureux avec les visites et colis. L'amitié vaut certainement plus que du matériel ou de l'argent... 1079.50 Euros ont été reversés au Rigodon et 33.50 euros au Resto du Cœur (à la demande d'un couple).

Si le groupe des aînés participant au repas communal ne va pas en augmentant, il n'en reste pas moins très convivial. Nous avons dit que nous le maintiendrions jusqu'à la fin de ce mandat ; Il aura donc lieu samedi 15 mars 2014.



Nous n'avons pas eu d'aide ponctuelle à apporter cette année à des personnes en difficulté.

Merci à toutes celles et ceux qui ont donné du temps pour le CCAS tout au long de ce mandat.

Peut-être aurions-nous pu faire plus et mieux ? Demain, une autre équipe prendra le relais...

Oui, il y a les CCAS ou les CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) qui sont en place mais ce qui est rassurant encore dans nos petits villages (et que rien ne remplace) c'est la famille, l'entraide, la solidarité, toutes les attentions que nous pouvons avoir les uns pour les autres... Et qui sont souvent très discrètes.

**Pour le CCAS,
Bruno ROLLAND**

Le périscolaire a mobilisé beaucoup d'énergie cette année.

D'abord la mise en place du système de gestion informatisé des inscriptions en cantine et garderie sur la solution ISSILA. Le démarrage a eu lieu le 06 mai 2013 après une modification du fonctionnement et du règlement en cantine-garderie et une soirée d'information aux parents. A présent, ce système fonctionne et semble bien convenir aux familles.



Puis, la préparation aux nouveaux rythmes scolaires. Ce changement imposé par le Ministère de l'Education Nationale est quelque chose de très complexe et tout particulièrement pour les petites communes dont les moyens humains, matériels et financiers sont plus limités que ceux des grandes communes. Après de nombreuses réunions d'informations et de concertation au niveau de la commune, du Bassin de vie, du Pays Voironnais et plus largement du département (avec la DASEN), les élus ont décidé de reporter l'application de la réforme à la rentrée 2014-2015. Ils ont cependant poursuivi la réflexion avec un Comité de Pilotage constitué de parents d'élèves (délégués), d'enseignants, de représentants des associations, d'une ATSEM, du DDEN et d'élus des deux communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal ou RPI Saint Blaise-Réaumont. Cette instance s'est mise d'accord sur les horaires des TAP que voici :

MATERNELLE - REAUMONT :

JOURS	ACCUEIL GARDERIE	ENSEIGNEMENT	PAUSE MERIDIENNE	ENSEIGNEMENT	RECREATION	TAP	GARDERIE
L, Ma, J, V	7h30 - 8h40	8h40 - 11h55	11h55 - 13h40	13h40 - 15h40	15h40 - 15h55	15h55 - 16h40	16h40 - 18h00
Mercredi	7h30 - 8h40	8h40 - 11h40	/	/	/	/	/

ELEMENTAIRE - ST BLAISE DU BUIS :

JOURS	ACCUEIL GARDERIE	ENSEIGNEMENT	PAUSE MERIDIENNE	ENSEIGNEMENT	RECREATION	TAP	GARDERIE
L, Ma, J, V	7h30 - 8h30	8h30 - 11h45	11h45 - 13h30	13h30 - 15h30	15h30 - 15h45	15h45 - 16h30	16h30 - 18h00
Mercredi	7h30 - 8h30	8h30 - 11h30	/	/	/	/	/

Rappelons que les activités proposées dans le cadre de ces **Temps d'Activités Périscolaires ou TAP** visent à favoriser l'épanouissement des enfants, à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Ces activités sportives, artistiques, culturelles, citoyennes... sont davantage basées sur une découverte, un éveil plutôt qu'un apprentissage.

D'une durée de $\frac{3}{4}$ d'heure par séance, ces TAP se dérouleront sur un cycle de vacances à vacances, 7 semaines en moyenne, soit 7 séances les lundis, mardis, jeudis et/ou vendredis. La participation aux TAP se fera sur inscription. Il sera demandé aux parents une participation financière de l'ordre de 0,50€ par séance qui constituera un engagement pour les familles inscrivant leur enfant en TAP. Notons que cette réforme scolaire représente un coût non négligeable pour les communes. Cette somme ne couvrira pas les frais engagés par ces dernières.

Pour cette fin de mandat, il va s'agir de préparer ces **TAP**. A cet effet, 2 questionnaires ont été construits :

- L'un par un groupe de lycéennes de La Martellière (sur leur proposition dans le cadre d'un projet d'études) dont l'objectif est de récolter des informations auprès des parents d'élèves afin de mieux répondre à leurs attentes.
- L'autre, destiné aux personnes souhaitant proposer une activité dans le cadre des TAP.

Pour ceux qui auraient des compétences à nous soumettre, vous pouvez demander ce questionnaire en mairie afin de préparer votre dossier de candidature. Les futurs intervenants seront recrutés par la prochaine équipe municipale selon des critères qui restent à définir.

Par ailleurs, il nous faut encore travailler sur la coordination de ces TAP qui va nécessiter le recrutement d'un agent municipal, ainsi que sur leur financement.

Adjointe chargée des affaires scolaires, enfance et petite-enfance
Marie-Christine GODET



PRIMAIRE « Paulette Collavet » à Saint Blaise du Buis

Lors du premier semestre 2013, les enfants de l'école ont bénéficié d'intervenants extérieurs pour découvrir des sports (tennis, tennis de table, basket) et la nature, avec le Pic Vert. Toutes les classes ont visitées le Musée Mainssieux à Voiron et pour la sortie de fin d'année, elles sont allées au col de Porte en Chartreuse.

Depuis la rentrée de septembre 2013 :

- visite de l'exposition mycologique et dessins de champignons



- Expériences en sciences et réalisation de maquette



- Participation au Festival Livre à Vous avec l'intervention de Jean Claverie



SUR LES BANCS DES ECOLES ...

■ PRIMAIRE « Paulette Collavet » à Saint Blaise du Buis

- Tennis
- Piscine pour les CE1
- Spectacle de Noël par le Théâtre du Songe



- Le Père Noël est venu rendre visite à l'école



- La neige est tombée, et les élèves ont pu en profiter dans la cour.



SUR LES BANCS DES ECOLES ...

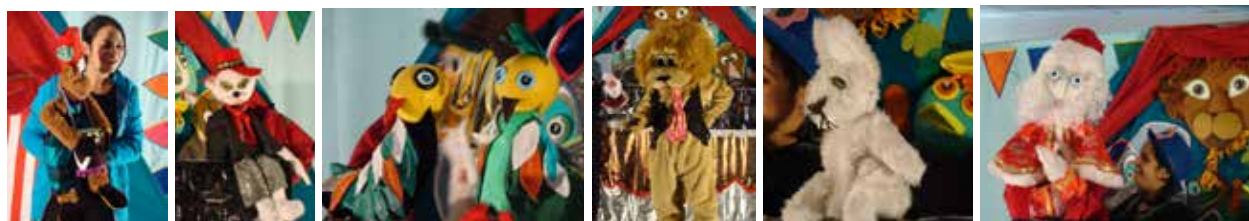
MATERNELLE à Réaumont

- Construction "bûchettes de bois" : les élèves ont bénéficié d'une animation KAPLA. Toute la matinée, les Petites Sections et Moyennes Sections se sont relayés dans la salle de motricité pour apprendre à manipuler et réaliser des constructions en "bûchettes de bois" sur le thème de l'Afrique (un crocodile, un village africain, deux girafes, un serpent, un éléphant, une case géante)



MATERNELLE à Réaumont

- Mardi 3 décembre, les élèves ont assisté au spectacle intitulé "Bouldi et Boulido fêtent Noël au cirque" proposé par la compagnie Coconut. Bouldi le singe accueille Boulido le clown et sa troupe sous son chapiteau. Le spectacle est donné en l'honneur du Père Noël. Plusieurs numéros s'enchaînent ...



- L'école a participé au Téléthon vendredi 6 décembre 2013 par une matinée "construction de maisons pain d'épices". De bons souvenirs sucrés pour ce début de mois de décembre. De nombreux papas et mamans sont venus aider les enfants. Monsieur Maillard (papa de Germain) a préparé pour chaque classe un saladier de glaçage. La pâte à tartiner permettait d'amorcer les constructions, le glaçage était indispensable pour solidifier les maisons.





Bienvenue à...

Noé PEREZ né le 20 février à Voiron
Enzo RECURAS-MASACANT né le 01 mars à Saint Martin d'Hères
Victor SPALANZANI né le 26 mars à Saint Martin d'Hères
Owen ROCOURT né le 16 mai à Grenoble
Nina BERLY née le 5 juillet à Voiron
Nivine BENMOUSSA née le 7 août à Grenoble
Mondher CHEMLI né le 29 août à Poissy
Gibran CHEMLI né le 29 août à Poissy
Tom DOUCET né le 4 novembre à La Tronche



Ils se sont dit « OUI »...

Nicolas COUTURIER et Marie-Astrid MOGENET
Jean-Pierre SPAMPINATO et Marjorie DREVON
Karen DEVOISE et Elodie MATHERON-TALON



Ils nous ont quittés ...

Denise, Céleste UGNON-CAFÉ, épouse COLLOMB, 84 ans, décédée le 22 mai à Rives
Jean MENDOZA, 71 ans, décédé le 29 mai à Cambrils, province de Tarragone (Espagne)
Armel BURION, 60 ans, décédé le 23 août à La Tronche
David PINTO DOS SANTOS, 18 ans, décédé le 21 octobre à La Tronche

Le Don du Sang : Un peu de soi pour sauver une vie

Indispensable au fonctionnement du corps humain, le sang est un produit rare et précieux qui permet de soigner et même de sauver plus d'un million de personnes chaque année en France.

Le sang est une ressource unique pour laquelle la science moderne n'a pas encore trouvé de substitut artificiel. Devant la complexité des composants et des mécanismes de défense attribués au sang, les scientifiques sont encore loin des résultats concluants. Le maintien de la réserve collective de sang repose entièrement sur la générosité des donateurs de sang soucieux de partager la très grande richesse qu'est la santé.

Donner son sang

Le donneur de sang doit avoir entre 18 et 70 ans ; doit peser plus de 50 kg et être en bonne santé. Chaque prélèvement est donc précédé d'un entretien médical confidentiel. Le prélèvement dure une dizaine de minutes et une collation est servie à l'issue du don pour permettre le repos du donneur.

Un délai de huit semaines est nécessaire entre deux dons de globules rouges et deux semaines pour un don de plasma. Un homme peut donner six fois par an et une femme quatre fois.

Pour un don de plasma ou plaquettes qui se font uniquement au centre de transfusion de la Tronche, il faut prendre rendez-vous au 0800 109 900, numéro vert gratuit depuis un poste fixe.

En 2013, 97 donateurs dont quatre nouveaux ont été prélevés aux deux collectes organisées Salle la Sure sur la commune les 8 février et 9 août 2013.

Les collectes en 2014

A Saint Blaise du Buis: jeudi 30 janvier et mercredi 20 août de 17 h à 20 h

A la Murette, mardi 6 mai et jeudi 27 novembre.

A Voiron troisième jeudi de chaque mois.

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité.

Le Personnel de l'Etablissement Français du Sang Rhône Alpes est à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations au **numéro vert 0800 109 900** ou sur le site internet **www.rhonealpesdondusang.com**

**Responsable collecte de sang,
Maurice FAYOLLE**



PAROLE AUX ASSOCIATIONS



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ACCA

L'association des chasseurs à Saint Blaise du Buis compte trente-deux permis de chasse en 2013. Dans un esprit de bon loisir, une surveillance pour que tout se passe au mieux est faite par nos gardes chasse : Quentin Vaufreydaz et Olivier Crozet.

Christian Maljournal et Quentin Vaufreydaz agréés pour le piégeage on fait le bonheur des propriétaires de volailles en piégeant renards et fouines.

Activités 2013

- Entretien et surveillance de l'étang Cote Manin. Grâce à cela, plus de promeneurs ont pu apprécier le site,
- Agrainage de petit gibier pour des reproductions naturelles,
- Semis après les moissons en accord avec les agriculteurs pour des couverts en hiver : 15 hectares semés pour le petit gibier sur la commune de St Blaise,
- Plantation de 400 mètres de haies afin de former un couvert pour oiseaux et tout animal de la nature.

Février : journée concours de belote, suivi du repas de chevreuil,

Mars : matinée boudin à la chaudière,

Juin : Assemblée Générale,

Septembre : ouverture générale de la chasse jusqu'à 11 heures, suivi d'un apéro sur le parking du temple avec agriculteurs et élus.

Pour l'apéro de l'ouverture 2014, nous invitons toutes les personnes qui aimeraient connaître ce qu'est vraiment la chasse.

Pour le dimanche **2 Mars 2014**, les chasseurs vous donnent rendez vous à la Halle de Buis pour la matinée boudin à la chaudière à partir de 9 heures. A 11 heures pour accompagner l'apéro sera organisée une représentation surprise à ne pas manquer. Réservation possible dès à présent auprès du président au 04 76 65 86 87 ou 06 37 03 68 99, ou auprès d'un chasseur de votre connaissance.

**Président,
Christian MALJOURNAL**



ADMR

L'Association d'aide à la personne en milieu rural intervient aussi bien en gardes d'enfants, au maintien à domicile des personnes âgées qu'en simples heures de ménage. Le siège est à Apprieu, mais les interventions se font sur St Blaise, Apprieu et communes environnantes.

Quinze employées qualifiées interviennent sur le secteur et l'encadrement est assuré par une équipe de bénévoles.

Si vous avez un peu de temps à consacrer, dans une ambiance chaleureuse, rejoignez sans tarder l'équipe de bénévoles de terrain. Le moindre temps est apprécié ! Téléphone du bureau : 04 76 31 38 29.

La convivialité étant de mise, les moments festifs de partage réunissent salariées et bénévoles, comme la galette des rois.

**Membre du Bureau,
Jeanine JACOLIN**



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

■ Association Intercommunale de la Petite Enfance 2013 : Relais d'Assistantes Maternelles, « Le Club des 5 »

Je vous souhaite pour cette nouvelle année 2014 de la joie, du bonheur et de beaux moments d'émerveillement passés avec les enfants !! Si on jette un petit regard en arrière, l'année 2013 a été une pure merveille pour les enfants et les assistantes maternelles qui ont participé aux différentes activités du Relais d'Assistantes Maternelles de l'AIPE. Et vous avez été nombreuses à venir soit au temps collectif sur La Murette ou sur Charnècles, soit en permanence administrative en mairie.

Je remercie toutes celles qui se sont aussi investies au sein de l'association par leur présence au sein des commissions de l'AIPE. Elles nous ont permis d'avancer ensemble sur la mise en place de projets d'animation comme une matinée atelier de cuisine sur St Cassien, la découverte des livres avec la bibliothèque de la Murette, des séances de yoga pour parents et enfants sur St Blaise du Buis et bien d'autres activités... Donc l'année 2013 a été riche grâce à vous et merci encore de votre investissement car chacun en apportant sa petite graine permet de faire germer de grand projet pour la petite enfance."

**L'animatrice du RAM,
Sabine PONTI**



Buis'Art

L'association n'a pas attendu 2014 pour reprendre ses activités malgré le départ de la présidente, Nicole Mendoza, qui a quitté Saint Blaise du Buis pour se rapprocher de ses enfants. Claire Marchetto lui succède. Elle a accepté cette charge et nous l'en remercions.

Depuis le mois de septembre tous les cours ont repris (dessin, peinture à l'huile, acrylique, aquarelle pour débutants et plus confirmés.) Les cours qui ont été assurés et le seront encore cette année :

Dessin : lundi de 18h00 à 19h30 et mardi de 14h00 à 15h30

Aquarelle : mardi de 15h45 à 18h15 et 18h30 à 20h30

Peinture technique mixte : mardi 09h00 à 12h30

Dessin enfants : mercredi 14h00 à 15h00

Comme les années précédentes, le nombre d'adhérents témoigne de la bonne santé de notre association. Seul le cours des enfants du mercredi après-midi n'a pas suscité le même intérêt que les années précédentes et le problème de sa survie risque de se poser. En plus des cours, certaines activités ont été proposées à toutes les personnes qui le désiraient sans être obligatoirement membre de l'association avec des séances d'initiation ou de perfectionnement à la peinture, dessin ou pastel. Pour les membres de l'association, un stage d'aquarelle a été organisé avec un maître de renommée internationale et une exposition a permis à tous de découvrir ses œuvres.

Puisque peintres et dessinateurs ont retrouvé avec enthousiasme leurs activités, ils nous feront partager leur plaisir en exposant leurs travaux le samedi 22 et dimanche 23 Mars 2014 et tout le monde s'active dans cette perspective. Comme chaque année nous profitons de la belle salle de la Mairie que la municipalité met à notre disposition, et nous la remercions encore.

Pour terminer, nous vous souhaitons une bonne année 2014.

**Trésorière,
Véronique LEONARDI**



■ Comme un marronnier

« Je sors de la séance en paix », « le lundi soir après la séance je dors mieux », « je suis fière de sentir un tel équilibre », « fantastique, mes trapèzes sont libres » voilà quelques expressions de participantes aux séances d'eutonie à Saint Blaise du Buis proposées par « Comme un marronnier... »

L'année dernière a permis la constitution d'un groupe de cinq personnes et cette année nous avons six inscrites. D'autres personnes ont pu bénéficier de cours d'essai sans avoir toujours la possibilité de poursuivre.

Maryse BLANCHARD, ergothérapeute et eutoniste et Fabienne GARCIA, psychologue, co-animent ces séances. L'eutonie est une technique d'approche corporelle créée par Gerda Alexander au milieu du XX^{ème} siècle qui, par des jeux, massages et postures permet d'avoir accès à ses sensations corporelles. Celles-ci sont portées à la conscience pour permettre de rééquilibrer son tonus, ces contractions profondes qui parfois créent des tensions désagréables, voire douloureuses. Le but est d'être plus à l'aise dans son corps, de mieux le connaître et ainsi de mieux adapter ses postures aux situations du quotidien.

L'année dernière, nous avons pu aborder le travail de l'axe corporel, la sensation osseuse et la détente et relaxation en fonction de l'état des participantes. Ce fut une année de découverte des unes et des autres et de nombreuses surprises nous attendent à chaque séance.

Un groupe fonctionne tous les lundis soirs (hors vacances scolaires) de 18h15 à 19h45 : il est possible de venir essayer une ou deux séances avant de s'inscrire pour l'année en cours. Cette approche est accessible à tous, quelle que soit sa capacité de souplesse.

Les séances ont lieu à la salle Parménie.

Vous pouvez contacter l'association par mail à l'adresse : commeunmarronnier@gmail.com ou par téléphone au 06 83 77 30 10 ou au 06 85 43 61 22.

**Secrétaire,
Maryse BLANCHARD**

■ Côté Jardin

2013 a été essentiellement consacrée à l'apprentissage d'une nouvelle pièce. Le départ subit de notre ami Jean Mendoza avait stoppé nos élans. Mais pour lui rendre hommage, nous avons repris le travail commencé avec Brigitte notre metteur en scène.

Christian Dizet nous a aidés à compenser cette absence et nous démarrons nos représentations par St Blaise du Buis les vendredi 21 et samedi 22 février, dans une pièce de Dominique Eulalie intitulée « Maire de famille ». Une petite remontée dans le temps... nous serons le temps d'une soirée en 1955, dans une petite ferme animée, à la veille des élections municipales...Un bon moment en perspective.

**Présidente,
Jeanine JACOLIN**



Club Contacts & Loisirs



Une vue du port de Hvar en Croatie lors de notre voyage en octobre 2013.

Le jeudi 17 octobre, nous avons fêté les anniversaires : Simone et Wanda 70 ans et Monique, Sophie, Hélène et Robert 80 ans. Pour la circonstance, nous avons fait sauter les bouchons de Champagne et chaque récipiendaire repartait avec un cadeau.



Notre banquet de Noël est toujours très apprécié par les membres du Club qui sont tous très heureux de participer à ce repas festif. C'est une vraie journée de détente animée par Graziella et Michel.

En 2014 de nombreuses manifestations seront organisées avec entre autres :

- sortie à St Chef avec visites de musée
- trois jours en gîte à la montagne à la Morte
- voyage d'une semaine en Crête

Tous les Buissards seront les bienvenus au sein de notre Club.

**Président,
Jean CROZET**

Espoir Club Tennis

Une année au tennis ! La section Tennis de l'Espoir-Club est restée fidèle à ses orientations précédentes : une pratique « loisir » sans adhésion à la fédération ce qui permet de proposer un tarif de cotisation très raisonnable. 75 personnes étaient inscrites pour l'année 2012/2013 (31 enfants et 44 adultes).

Cependant, cette orientation sans compétition a permis aux volontaires de suivre comme les années antérieures des cours pendant une partie de l'année. Ces cours, très prisés par les enfants et toujours encadrés par Philippe Jeanneret, ont fonctionné tous les mardis soir : de la rentrée au mois de novembre et du printemps à la fin de l'année scolaire (31 jeunes répartis en 3 groupes et 9 adultes). L'objectif demeure : apprendre et progresser pour pouvoir pratiquer en se faisant plaisir. Les plus jeunes ont découvert l'activité et se sont familiarisés avec la raquette à travers des petits exercices joués et grâce à du matériel adapté ; les plus grands ont affiné leur technique et se sont petit à petit orientés vers des échanges et du jeu. Quant aux adultes : ils ont essayé de ... maintenir leurs acquis !

Cette activité a la chance de se dérouler dans un environnement très agréable et l'heure s'écoule pour tous dans la bonne humeur mais avec sérieux et rigueur.

Deux stages d'une semaine à raison de 1 heure/jour ont été proposés pour les jeunes : à la Toussaint (12 enfants) et pendant les vacances de printemps (15 enfants).

Les terrains disponibles tous les jours ont vu comme de coutume leur fréquentation s'accroître aux beaux jours et au moment des grands tournois internationaux !

La saison 2013/14 a démarré, les adhésions sont toujours possibles. Les cours enfants sont complets, mais il reste des places dans le groupe adulte où on peut encore s'intégrer.

Pour toute information, contactez : la trésorière Emmanuelle Brun 505, route des Essarts de Bonjean à St Blaise Tel : 04 76 93 32 58.

Bonne année sportive à tous !

**Secrétaire,
Michèle BUISSON**



Groupe Vocal Toutes Aures

Le Groupe vocal Toutes Aures a vécu 2013 "sur les chapeaux de roues" ; une année de célébrations et de musique : deux programmes musicaux, et un véritable échange de visites avec nos amis Britanniques

Baptême du feu, en avril ; cinq journées de visite et de musique, couronnées par un concert dans la Halle dont nous avons pu apprécier le confort nouveau. Les visiteurs ont retrouvé avec joie la cuisine et le vin français, les montagnes de Chartreuse, les peintres voisins qui dans le même temps exposaient à St Blaise, et "les dessous de l'Isère", expo si typiquement frenchie!

Quelques semaines plus tard, ce sont 37 membres de Toutes Aures qui s'envolaient vers le Lake District pour se joindre à Kendal Choral Society ; là encore, un public particulièrement nombreux a pu apprécier une superbe interprétation du "Messie" d'Haendel et tant pis pour la modestie...!

Gourmandise oblige, en novembre, quatre concerts de "La petite Messe solennelle" de Rossini, pour terminer en beauté une année exceptionnelle : Tullins, Renage, Virieu et Voiron, quatre lieux à notre taille, à la taille aussi de cette œuvre si charmante pleine de fantaisie et d'humour que nous avons savourée comme un mets délicat.

On dit souvent "quand on aime, on ne compte pas... mais tout cela représente un certain nombre d'heures de préparation, des milliers de notes (qu'il faut essayer de maintenir dans un certain ordre), pas mal de kilomètres, quelques litres de boissons (et de transpiration), des « kilos tonnes » de bonne humeur, quelques orages,merci à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont aidé à la réussite de tout cela.

Et bonne année à tous.

**Chef de Chœur,
Geneviève BLAYO**



Gymnastique Blaisienne

Nous venons de terminer l'année 2013 avec le maintien de nos deux cours de gymnastique hebdomadaires. L'encadrement est assuré depuis septembre 2013 par Marylène Lorent le lundi et notre nouvel animateur du mercredi, Guy Garcia, qui nous font travailler dans une ambiance conviviale. Il n'est jamais trop tard pour venir nous rejoindre (une séance gratuite vous est offerte pour voir si le style de cours vous convient).

L'assemblée générale du printemps 2013 a reconduit la présidente, Ghislaine Fedycki, la trésorière, Nicole Thielens, et la secrétaire, Suzanne Gauthier, qui gère avec efficacité depuis de nombreuses années la partie administrative en lien avec nos animateurs.

Nous remercions la municipalité pour son soutien et souhaitons à tous de garder bon moral et bonne santé pour 2014.

**Pour Le Bureau,
Nicole THIELENS**



Les Petits Potes

Une année de loisirs aux Petits Potes : L'année 2013 a été très riche au centre de loisirs « Les Petits Potes » de La Murette. Que ce soit pendant les mercredis ou les vacances scolaires, les enfants de 4 à 12 ans des 5 clochers ont pu profiter d'activités riches et variées et de sorties en tout genre. L'association a également organisé 3 soirées jeux, une grande fête pour le carnaval, des stages et 2 petits séjours sur l'été.

Voici un rapide aperçu des moments préférés des enfants en 2013 : le stage de poney, les sorties luges, la visite de l'île aux pirates, les lasers game, la patinoire, le cirque Arlette Gruss, l'accro-branches de Voiron, le stage de danse, la venue du centre Kapla de Lyon, la journée à Réaumont avec Ballalama, la nuitée voile à Charavines ou encore notre grande journée d'halloween à Walibi !

Nous tenons à remercier les familles et les mairies pour leur confiance et leur soutien. Merci aussi aux parents bénévoles qui permettent à cette association de vivre ses plus beaux jours et aux équipes d'animateurs qui font un travail formidable pour que vos enfants passent les meilleures vacances possible au centre de loisirs.

2014 s'annonce encore plus riche avec plein de nouvelles surprises alors, renseignez-vous vite et rejoignez-nous !

Vous trouverez toutes les infos nécessaires sur notre site internet : www.lespetitspotes.sitew.fr mais vous pouvez également nous joindre par téléphone au 06 73 80 35 21 ou par e-mail : lespetitspotes@yahoo.fr

A très bientôt et que cette année 2014 soit remplie de bonheur, de jeux et de découvertes !

**Directeur des Petits Potes,
Laurent TREMSAL**



Sapeurs Pompiers



Du côté de l'Amicale :

Le 7 avril 2013, nous avons organisé notre traditionnelle matinée diots à notre caserne. Cette année, nos cuisiniers avaient fait cuire 2200 diots ! Nous avons eu tellement de monde qu'à 12h tout était vendu. Nous vous proposons de venir relever le défi le 6 avril 2014 à notre caserne.

En ce début d'année, l'ensemble des membres de l'amicale des Sapeurs Pompiers et de l'unité opérationnelle de Bavonne vous présentent leurs meilleurs vœux et vous remercient de l'accueil que vous avez fait aux Sapeurs Pompiers lors de la présentation des calendriers.

Du côté du Centre :

Depuis le 1^{er} juillet 2013, la caserne de Bavonne est sous le commandement de l'Adjudant-chef Nicolas Goron. Nicolas succède au Lieutenant Jean Jacolin qui est parti dans un autre département pour des raisons personnelles. Nous souhaitons à Jean Jacolin ainsi qu'à sa famille beaucoup de réussite dans leur nouvelle vie, et beaucoup de courage à Nicolas Goron pour ses nouvelles fonctions au sein de la caserne.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui aiment :

- le sport
- la vie de groupe
- l'envie d'aider les autres.

Si vous êtes intéressés, venez nous rendre visite à la caserne de La Murette le soir ou les dimanches matin.

**Secrétaire,
Jean-Marc SARAT**

Sou des Ecoles

Composé de parents bénévoles dont les enfants sont scolarisés à Réaumont ou Saint Blaise du Buis, le Sou des écoles est une association dont le but est de récolter des fonds en organisant des manifestations pour **financer des sorties scolaires, sportives et culturelles pour les écoliers** des deux communes. Le Sou des écoles organise en général six manifestations durant l'année scolaire. Pour l'année scolaire 2012/2013 : vente de brioches, vente de pizzas, loto, kermesse, bourse aux jouets et soirée dansante.

Grâce à l'argent récolté, de nombreuses activités ont pu avoir lieu durant l'année scolaire 2012/2013, parmi ces activités : de nombreuses sorties dans différents musées, spectacle de Noël et venue du Père Noël dans chaque école, plusieurs interventions sportives, cycles piscine, sorties de fin d'année... les frais des autocars étant en grande majorité payés par le Sou.



Le Conseil d'administration du Sou des écoles a été renouvelé le vendredi 27 septembre 2013, il se compose comme suit : Floriane Crozet, présidente, Lyna Gill, vice-présidente, Muriel Lomer, trésorière, Emmanuel Bron, trésorier-adjoint, Justine Gabillet, secrétaire, Alexandra Rey, secrétaire-adjointe.

Les manifestations du Sou :

Le Sou proposera pour cette année scolaire également six manifestations, dont une nouveauté : une soirée théâtre !

Nous remercions toutes les personnes, parents et amis de la famille qui, tout au long de l'année, nous ont soutenus dans l'organisation de nos différentes manifestations. Même de manière ponctuelle, toute aide est la bienvenue, alors n'hésitez pas à nous contacter si vous désirez vous investir dans la vie scolaire de vos enfants.

**Secrétaire,
Justine GABILLET**

Basket Club Bavonne La Murette / Saint Blaise du Buis

Cinq ans nous séparent de la création du BCB : cinq années de construction, d'organisation et de structuration. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru et de la direction engagée, conforme à notre projet associatif et sportif, et conforme à nos valeurs : RESPECT - ENGAGEMENT - CONVIVIALITE.

- Deux clubs de village devenu le 10ème club de l'Isère.
- Pérennisation de l'emploi de notre salarié technique.
- Projet régional pour l'ensemble de nos équipes Jeunes et Séniors en bonne voie.
- Elévation du niveau de nos équipes fanion, Féminine et Masculine sur de bons rails.
- Densité et qualité de notre encadrement technique.
- Etoffement de notre partenariat avec l'ASVEL basket, par l'intermédiaire de notre adhésion au « Fan Club » de l'ASVEL. Des jeunes et des parents assistent pratiquement toutes les semaines à des matchs de PRO A.

Toutefois, afin d'optimiser la gestion du club, nous révisons notre projet associatif quinquennal et nos statuts cette saison, ceci en améliorant la structure de notre organisation :

- 1 Comité Directeur à 9 membres et 5 commissions.
- 1 Conseil d'Administration à 20 membres.
- Une trentaine de délégations dépendantes des commissions et qui permettront aux licenciés de s'investir plus facilement à la hauteur de leur moyen.

Enfin, toutes nos manifestations sont régulièrement annoncées dans les éditions des « Feuilles de Buis » et « Petit Echo ». Nous vous remercions d'avance pour vos participations.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 29 mars 2014 à la salle polyvalente de la Murette, pour notre traditionnelle soirée dansante familiale, qui, comme à son habitude sera très festive et conviviale.



L'Association

Le BCB est une Association Loi 1901 à but non-lucratif et à des fins sportives.
Elle a pour objet la pratique du basket-ball en compétition.

Président	Didier JACOLIN
Secrétaire	Sophie BOIS-FARINEAU
Resp. Licences	Jocelyne FOURNIER
Trésorier	Alain BLANCHARD
Membre CD	Céline CHARRIER
Membre CD	Florence BOURDARIAT,
Membre CD	Grégory BAGDAHN.

Animateur Sportif B.E. **Bertrand DELAGE**

Conseil d'Administration

Françoise CARPENTIER
Audrey FOURNIER
Dominique MILANI
Simone THIBAUD
Rachel IVOL
Laëtitia SARAT
Julien MALBRANQUE
Serge NOGUER
Jean-Philippe BEILLEAU

Mail : bcbavonne@gmail.com

Tel : 06.72.10.21.06

Inscrivez vous à la newsletter Webzine en envoyant un mail à :
contact.basketclubbavonne@gmail.com

Siège Social : Mairie de Saint-Blaise-du-Buis (38140)
04 76 65 65 00 - bcbavonne@gmail.com
www.bcb2008.fr

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

15 équipes évoluent en championnat : 3 au niveau régional et 12 au niveau départemental.

1 équipe évolue en loisirs.

1. SENIORS FILLES 1 (> 1993) - 12 licenciées

Niveau : Excellence régionale

Objectif : la montée en pré-nationale sous deux saisons

Entraîneur : Bertrand DELAGE

Assistant : Nicolas BIE

2. SENIORS FILLES 2 (> 1993) - 10 licenciées

Niveau : Promotion d'Excellence départementale

Objectif : la montée en Excellence sous deux saisons

Entraîneur : Nicolas BIE

Assistant : Bertrand DELAGE

3. SENIORS GARCONS 1 (> 1993) - 12 licenciés

Niveau : Excellence départementale

Objectif : la montée en niveau régional sous deux saisons

Entraîneur : Claude PAILLET

4. SENIORS GARCONS 2 (> 1993) - 10 licenciés

Niveau : Promotion d'Excellence départementale

Objectif : le maintien à ce niveau

Entraîneur : Julien MALBRANQUE

Assistant : Bertrand DELAGE

5. SENIORS GARCONS 3 (> 1993) - 10 licenciés

Niveau : Honneur Départemental

Objectif : Faire du sport en compétition en toute convivialité

Entraîneur : Didier JACOLIN

6. JUNIORS (1994 - 1995 - 1996) / U20 - 12 licenciés

Niveau : Départemental

Objectif : Progresser pour intégrer le groupe Senior l'an prochain.

Entraîneur : Sébastien COLIN

7. CADETS Région (1997 - 1998) / U17 - 10 licenciés

Niveau : Régional

Objectif : le podium

Entraîneur : Bertrand DELAGE

8. MINIMES FILLES (1999 - 2000) / U15 - 10 licenciées

Niveau : Régional

Objectif : le podium

Entraîneur : Gilles BOURDARIAT

Assistant : Paul BOURDARIAT

9. MINIMES GARCONS (1999 - 2000) / U15 - 8 licenciés

Entente avec l'ALV

Niveau : Départemental

Objectif : Accroître les fondamentaux individuels et collectifs avec un classement dans les quatre premières places.

Entraîneur : Johann MARCO

Assistant : Yannick JANET-MAITRE

10. BENJAMINES (2001 - 2002) / U13 - 10 licenciées

Niveau : Départemental

Objectif : Conforter l'apprentissage des fondamentaux pour ce groupe nouveau intégrant 30% de débutantes.

Entraîneur : Jocelyne FOURNIER

11. BENJAMINS (2001 - 2002) / U13 - 13 licenciés

Niveau : Départemental

Objectif : Accroître l'apprentissage de fondamentaux et le jeu collectif permettant un accès au niveau régional sous deux saisons.

Entraîneur : Anthony LECUREUR

12. POUSSINS (2003 - 2004) / U11 - 9 licenciés

Niveau : Départemental

Objectif : Apprentissage des fondamentaux pour accéder au niveau régional sous deux saisons (benjamins)

Entraîneur : Bertrand DELAGE

Assistant : Elodie BOURDARIAT

13. POUSSINS MIXTE (2003 - 2004) / U11 - 10 licenciés

Niveau : Départemental

Objectif : Apprentissage des fondamentaux en compétition

Entraîneur : Audrey FOURNIER

Assistant : Jocelyne FOURNIER

14. MINI-POUSSINS (2005 - 2006) / U9 - 14 licenciés

Groupe mixte

Niveau : débutant, évoluant en mini championnat avec douze matchs répartis sur la saison

Objectif : Apprentissage des fondamentaux sous la forme d'ateliers ludiques et découverte de la compétition.

Entraîneur : Maxime LABADIE

15. BABY (2007 - 2008)

Groupe mixte

Niveau : débutant, évoluant le samedi matin

Découverte du basket de façon très ludique

Rencontres trimestrielles avec les clubs du département (Noël, Pâques et Ascension)

Rendez-vous festifs organisés par le club sur les thèmes d'Halloween, Noël et Mardi-Gras avec orientation basket

Entraîneur : Maxime LABADIE

Responsable de l'Ecole de basket : Bertrand DELAGE assisté de Maxime LABADIE et Audrey FOURNIER

16. LOISIRS Filles (pas de limite d'âge) - 16 licenciés

Garder un contact sportif hebdomadaire pour assurer un entretien de forme physique en adéquation avec le passé sportif compétiteur dans la convivialité et la bonne humeur.

Coach : Nadège PERRIN

CONCLUSION

Pour les personnes désirant pratiquer le basket ou les parents qui voudraient faire connaître ce sport à leurs enfants, il est possible d'intégrer les entraînements en cours de saison. La participation jusqu'à la fin de saison en juin 2014 est libre d'accès et sans engagement.

**Les horaires des entraînements et les tranches d'âges
sont affichés à l'entrée de
la Halle du Buis de St Blaise du Buis et du Gymnase de la Murette.**

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter un membre de l'équipe dirigeante.

**Président,
Didier JACOLIN**





PATRIMOINE



Balade autour du village

Ces dernières années, le Bulletin annuel de L'Echo vous a proposé des balades au départ de St Blaise vers les villages alentour. Cette année, sans quitter le territoire de notre commune, nous invitons, en particulier les nouveaux habitants, à un petit périple pédestre pour mieux connaître ce havre qui les accueille, pour découvrir les plus beaux points de vue sur notre village et en apprécier toutes ses richesses et ses curiosités... Ainsi, avec le plan proposé à la fin de ce bulletin, pourrez- vous retrouver et arpenter cet itinéraire et l'aménager à votre guise...

Vous partez de la Place de la *Mairie*, un bâtiment construit en 1880 environ qui a été agrandi, réaménagé et embelli il y a 15 ans, sous les mandats de Bernard Garin et de Joël Soulard.

Et vous montez vers la *Halle du Buis*, ce magnifique bâtiment de rouge et de noir paré, qui peut faire la fierté des



Buissards et accueillir jusqu'à 700 personnes, une salle qui peut presque rivaliser avec Le Grand Angle de Voiron et que nous envie les villages voisins... La Halle du Buis, une appellation qui, reconnaissons-le, sonne mieux que "complexe sportif" - encore que toutes les activités sportives confortables qu'elle permet sont aussi un privilège pour St Blaise. Vous passez alors près



de la *Salle Parménie* qui elle aussi est belle et fonctionnelle ; sur votre gauche en effet, vers le sud-ouest, s'impose à votre regard l'imposante colline : Parménie 748 m. Un jour, vous serez sans doute tenté d'y monter et de mieux en connaître l'histoire singulière et les légendes qui, pendant plus de deux millénaires, ont marqué cette étonnante colline du Dauphiné !



Par le chemin du village au Temple, en laissant sur la gauche le "castel Boulord", vous longerez des haies et des prés pour pénétrer dans le taillis du Bois du Temple et rejoindre la route du Pont du Bœuf vers le Grand Voyer ; le lavoir de ce hameau, restauré il y a quelques années, ne manquera pas de vous intéresser ; puis vous descendrez cette route et, un peu après les cultures horticoles annexes des Jardins du Temple, avant d'arriver au pont , vous prendrez le Chemin du Rivier d'Apprieu à l'étang de la Cote Manin, pour un premier rendez-vous avec la Fure, cette rivière qui borde notre commune sur plus de la moitié de son périmètre...

Tous les toponymes vous intrigueront : *le Temple* ? Il faut savoir que les Templiers furent au temps des croisades, aux XIIème - XIIIème siècles, un ordre religieux et militaire très puissant dans tout l'Occident jusqu'à ce que Philippe IV le Bel l'anéantisse ; ils deviendront les Chevaliers de l'ordre hospitalier de St Jean de Jérusalem et resteront influents en particulier grâce à leurs commanderies et leurs prieurés ; ainsi sont-ils à l'origine de l'église St Jean Baptiste de Réaumont, l'ancienne Planesia.

Une histoire plus récente ou une légende, celle du *Pont du Bœuf*. Lorsque fut construite la ligne de chemin de fer PLM en 1860, cet ouvrage d'art était "le bout" de la commune, aux confins de Réaumont, de Rives et d'Apprieu, le pont du bout ? ou la mésaventure d'un bœuf acheminant, avec tant



d'autres attelages, les matériaux nécessaires à la construction de ce viaduc géant qui, avec ses 45 mètres de hauteur, détint un moment un record de France...

Le Grand Voye, une "voie" tout à fait aisée pour traverser la Fure vers Le Rivier... Il est vrai qu'elles ne manquent pas les "voies" en tous genres sur ce seuil de Rives : chemin de fer, autoroute et routes ... avec même, pour le promeneur, sur quelques hectomètres, une agression de décibels !

Mais le détour au *vieux lavoir* vous apaisera, car ce lieu agreste est paisible et frais et, si le chant de l'eau est une musique agréable, ce n'est que votre imagination qui vous permettra d'entendre le chant des lavandières...

Traversez ce hameau qui était autrefois le plus peuplé de St Blaise et marchez jusqu'à *l'étang de Cote Manin*, classé zone naturelle sensible ! Gageons que vous ne serez pas insensible à son charme ! Quant à y débusquer le campagnol amphibie, c'est une gageure des plus incertaines, mais pourquoi pas ? En tous cas vous serez sûrement intéressé par la cascade et l'échelle à poissons... Ah ! Reconnaissez qu'à St Blaise les associations de pêcheurs et de chasseurs ont activement œuvré pour la sauvegarde de la diversité biologique... et le bonheur des promeneurs !

Pour rejoindre la route de la *Plaine de Voye*, remontez par le *Boteau* et les Gorges, toponyme un peu trompeur car la route se garde bien de s'enfoncer dans le "canyon" de Cote Manin. Survivent encore ici et là quelques vénérables châtaigniers, mais au cours de ces dernières décennies, ils furent nombreux à périr foudroyés ou victimes de la terrible maladie de l'encre... Dans la plaine, vue sur le long village d'Apprieu dont on a du mal à percevoir le discret clocher et, vers le nord, les deux tours, l'une du XXème, celle des Télécom, au-dessus du Plan du Rey 776 m (et du Mont Follet), l'autre du XIIème, le donjon pentagonal des seigneurs de Clermont-Tonnerre 637 m ...

Au Carrefour du Petit Voye, prenez la montée des Essarts de Bonjean pour atteindre sur la gauche le chemin du sommet du Bret. C'est bien là que nous est offert le plus beau panorama sur notre village et son site privilégié... Toponymes intéressants : *les Essarts*, des espaces boisés qui ont été défrichés au fil des siècles et *le Bret*, sans doute lieu de passage, ce vieux chemin de crête qui de La Murette filait vers la Fure...



Une option pour les plus courageux, par *la Crauze*, vous marcherez vers *la Ravignhouse* et *le Pont Gaulois* sur les bords de Fure ! Hormis la gare de la Ravignhouse reconvertie en maison particulière, le souvenir de la voie du Tram s'est déjà évanoui dans le passé, un passé relativement récent puisque cette ligne à voie étroite a fonctionné de 1897 à 1939... Puis, passant à proximité de la maison de maître d'Alexandre Dubois, vous descendrez jusqu'aux berges de la Fure et découvrirez le fameux pont gaulois, en fait un gué sur la Fure, avec deux gros rochers plats, "*une planche*" comme il y en avait une à Planche Cattin notamment ...

En remontant vers *le Talamud* et sa zone artisanale, si vous voulez vous souvenir des travailleurs qui cheminaient vers Bonpertuis, vous pourrez marcher vers les croix plantées sur ce *chemin Ferrat*, un nom explicite puisqu'il était "empierré" avec le mâchefer des forges de Bonpertuis.

« St Blaise sur Fure », ainsi aurait pu se nommer notre village, tant l'empreinte économique de cette rivière a été importante, comme tout au long des 25 km de sa vallée ! Au Pont du Bœuf, au Rivier d'Apprieu, à Planche Cattin, c'est la rive droite de la Fure qui a accueilli les usines, mais le hameau de la Ravignhouse - sis rive gauche - est entièrement buissard...

En passant près de la nouvelle caserne toute pimpante des sapeurs-pompiers de Bavonne (Apprieu, La Murette et St Blaise du SDIS - Isère), retour par la route de Lardinière vers le centre village et la rue du Bourg ; au départ de la route du Petit Bois, *la fontaine-réservoir* mérite d'être bien mise en valeur et richement fleurie, car il s'agissait aussi autrefois, comme aujourd'hui, de prévenir les incendies !



Notre balade vous a ramenés au jardin de la Mairie aménagé depuis deux ans pour les plus jeunes enfants de *l'école Paulette Collavet*. Si ce nom a été choisi pour le nouveau groupe scolaire, c'est pour que cette institutrice courageuse continue de dire aux enfants du village le prix de la liberté et les encourager à rester debout... Une école dont l'architecture évoque à la fois les fières et solides écoles de la troisième république et le style fonctionnel et avenant d'un Groupe scolaire moderne récemment rénové...



Puis voici *l'église St Blaise* avec son beau clocher de tuf et ses murs rustiques de matériaux morainiques disparates ; elle est vieille sans doute de plus d'un siècle et demi, puisqu'elle présente sur sa façade une modeste statue de Notre Dame de la Salette, un indice pour la date de sa construction, les apparitions datant de 1846.

Enfin, au terme de notre balade, *la salle des fêtes de la Sure* vous accueille dans ses plus beaux atours : elle regarde vers cette montagne qui dresse ses 1937 m sur le rebord occidental du Massif de la Chartreuse, la Grande Sure, sentinelle cartusienne si familière dans notre paysage Voironnais !

Certes le patrimoine historique de St Blaise est modeste et la diversité de style des maisons récentes peut donner l'impression d'une certaine hétérogénéité architecturale... Néanmoins, l'architecture vernaculaire caractérise quelques belles maisons de la fin du XIX^{ème} siècle avec leurs murs de matériaux glaciaires et en particulier ces belles pierres bleues léguées par les massifs centraux des Grandes Alpes, que l'on retrouve aussi dans la construction de l'église ... Quant aux maisons de pisé traditionnelles quelques unes demeurent encore, offrant comme aux siècles derniers, leur inégalable qualité d'isolation.



Comme la vue est belle depuis quelques sites du village, ces chemins en balcon du Bois du Temple ou du Bret lorsqu'une fenêtre s'ouvre dans les grands arbres qui les bordent, mais aussi depuis la Halle du Buis, la Route du Mollard ou celle de Lardinière ! A ces beaux points de vue sur les Alpes toutes proches, notre village offre une autre avantage, le bonheur d'être en dehors des axes de circulation du Pays Voironnais, St Blaise est un village paisible qui a bien des atouts pour être heureux !

Ghislain MARGUET

[illegible]